



Association pour la promotion du  
contrôle qualité des médicaments

Fribourg, le 25 mars 2024

Madame, Monsieur, Chers membres,

Dans ma lettre d'accompagnement à la convocation de l'année dernière, je vous ai exposé les changements que nous allons effectuer en 2023-24. Eh bien oui, l'année écoulée a été presque entièrement consacrée à la réflexion sur l'évolution de notre mission et à la mise en place des moyens de s'y adapter après les années fortement perturbées par le Covid.

Le but de l'Association a été légèrement remanié. La notion de dépistage de contrefaçons est remplacée par une notion plus positive de « Association pour la promotion du contrôle de qualité des médicaments ». Le site web et notre communication ont été modifiés et adaptés dans ce sens.

Les contacts et les rencontres habituels ont repris l'année dernière à un rythme soutenu. Le comité s'est réuni à plusieurs reprises, en présentiel et en distanciel pour les contacts avec l'étranger.

Par l'intermédiaire du Prof. Serigne Omar Sarr, nous ciblons actuellement les besoins de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Nous mettons en place une formation de base et une sensibilisation au contrôle de qualité des médicaments par un cours sur une plateforme e-learning, une formation spécialisée en analyse et un volet plus pointu sur des thèmes choisis. Ces deux derniers niveaux se feront sous forme de cours et séminaires en présentiel, sur place ou en Suisse. D'ici la fin de l'année nous serons également à même de fournir une nouvelle machine ECB 4.0 pour leur laboratoire.

Deuxième volet important de notre activité 2024. Nous allons participer cet automne au 34<sup>ème</sup> Symposium International PBA (Pharmaceutical and Biomedical Analysis) 2024 à Genève. La participation à ce symposium nécessite un gros engagement de notre part et sera un fort signal pour notre activité, en collaboration avec Pharm-Ed et les HUG, l'Université de Genève et la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg. La présence de nombreux pays africains et du Sénégal en particulier seront un important soutien pour notre développement.

Afin de nous aider à mettre en place ces deux projets principaux, votre soutien est indispensable. Aussi, je vous engage à renouveler votre cotisation pour 2024. Merci d'avance !

En l'attente de vous revoir à notre prochaine assemblée générale, je vous envoie, chers membres, mes salutations les meilleures.

membre actif	CHF 50.-/an
étudiants/apprentis	CHF 30.-/an
membre de soutien	CHF 100.-/an
association/entreprise	CHF 400.-/an

Prof. Claude Rohrbasser  
Président de Pharmelp